



## Construction sur le terrain d'autrui

Par Inkjoy, le 07/02/2016 à 12:44

J ai appris que mon mari a l intention de financer la construction d une maison sur le terrain qu 'aurait acheté une jeune personne qui s avère être sa maitresse  
Il n y aurait pas de credit a prendre  
il a les moyens de financer  
Nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens  
Nous ne sommes pas en procédure de divorce  
Nous avons des enfants majeurs  
Je sais que le propriétaire d un terrain est propriétaire de la maison construite sur son terrain  
Donc cette jeune fille ,en fait, se fait offrir cette maison .  
Est ce qu il ne s agit pas d une donation déguisée ?  
Y a t il un moyen de défendre les intérêts de notre famille,surtout de mes enfants , contre cette situation?  
Merci

.